

Symposium « Soutenir la sécurité émotionnelle périnatale : défis et ressources »

Exposé de poster

Le 9 janvier 2025 aura lieu un symposium organisé par les filières sage-femme romande de HESAV et de la HedS de Genève. Lors de l'événement, une exposition de posters est prévue pour favoriser la communication autour de la recherche dans le domaine de la sécurité émotionnelle et périnatale.

Afin de pouvoir déposer votre poster, un abstract devra être soumis préalablement au comité d'organisation pour validation. Aucun avantage en lien avec la soumission d'un abstract n'est prévu (concours, prix).

Chronologie

- 03.09.2024 : Ouverture du formulaire d'inscription.
- 08.11.2024 : Fermeture de la soumission de poster
- 29.11.2024 : Réponse du comité d'organisation

Soumission de l'abstract - critères d'évaluation

- Le thème du poster concerne un des thèmes suivants : périnatalité, famille et sécurité émotionnelle. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser des projets qui seraient trop éloigné du thème du symposium.
- L'abstract envoyé comprend au maximum 250 mots. Il doit être en anglais ou en français.
- En cas de conflit d'intérêt, il devra être mentionné lors de la soumission et sur le poster en cas d'acceptation.
- Le poster expose le résumé d'une recherche en sciences de la santé ou d'un projet d'implémentation en politique de santé ou en pratique des soins de santé.
- Les critères minimums pour un projet en recherche en sciences de la santé :
 - Structure IMRaD (Introduction, Méthodologie, Résultat and Discussion)
 - Démarche scientifique rigoureuse
- Les critères minimums pour un projet d'implémentation en politique de santé ou en pratique des soins de santé :
 - Le projet doit déjà avoir été financé, en cours ou terminé.
 - Le projet doit avoir une méthodologie claire (cycle PDCA, recherche-action, etc.) qui guidera la structure du poster

Poster – consignes et organisation générale

- Veuillez utiliser le formulaire officiel pour soumettre l'abstract de votre projet : <https://forms.office.com/e/S15qVPLzud>
- Si l'abstract est accepté, c'est à la personne l'ayant soumis d'amener un poster imprimé A0, orientation portrait le jour du congrès, de l'afficher et de le reprendre à la fin de la journée.
- Toutes les personnes dont l'abstract a été retenu pour un poster doivent être inscrit au symposium et s'acquitter des droits d'inscription correspondants.
- Le poster devra être amené devant l'auditoire « César-Roux » du CHUV. Des panneaux et un système d'attache seront mis à disposition sur place. Dans l'idéal, il devra être affiché entre 8h30 et 9h00 et repris dès 15h45. Dans tous les cas, il devra être repris avant 17h00.
- Pendant les temps de pause du symposium, vous êtes convié à vous rendre prêt de vos posters pour répondre aux éventuelles questions des participants.
- **Le poster doit comprendre les affiliations et le nom de tous les auteurs.**
- Si pertinent, une brève bibliographie doit également être fournie.
- Le contenu du poster n'est pas limité à 250 mots et peut donc être moins synthétique que l'abstract soumis.
- Un canevas de poster est proposé si besoin : <https://shorturl.at/7e7QK>

En cas de questions sur l'exposé de posters n'hésitez pas à nous contacter :
adrien.bruno@hesav.ch